

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

BORDEREAU DES PRIX (BP commun aux lots 5 et 6)

L'Acheteur

Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

M. le Directeur Interdépartemental des Routes Nord-Ouest par délégation de signature de M. le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, par l'arrêté n°2026-19 du 04/05/2026

Objet du marché

Accords-cadres à bons de commandes multi-attributaires relatifs à la réalisation des prestations de gestion et d'entretien des dépendances vertes sur les domaines public et privé gérés par la DIR Nord-Ouest (DIR NO).

Lot 5 : District Manche Calvados – secteur Calvados – réservé SIAE

Lot 6 : District Manche Calvados – secteur Manche – réservé SIAE

AVERTISSEMENT

Les prix définis dans le présent bordereau des prix tiennent compte des stipulations de l'ensemble des pièces du marché et notamment du CCTP.

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euro (€) et en chiffres. Les prix en chiffres sont uniquement au DEI.

Les quantités sont indicatives et non contractuelles. Le BP ne contient pas de prix en lettres

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
	Tous les prix du présent bordereau sont réputés comprendre : : • la visite préalable des zones à traiter : avec le déplacement sur site, la visite de site, la définition des engins d'intervention, l'estimation des quantités ou des temps à passer, le conseil du titulaire sur la nature des travaux à mettre en œuvre • le matériel, les consommables et la main d'œuvre nécessaires • le nettoyage et la remise en état du site après réalisation de la prestation y compris évacuation des résidus (branches) de la prestation afin de permettre la réouverture de la route. Dans certains cas, si le balisage n'est pas maintenu en place, l'évacuation des déchets pourra être demandée à la fin de chaque journée de prestation. • Sauf disposition contraire explicite, une journée de travail comprend de 7 h de travail. • Sauf disposition contraire, les prix comprennent toutes les sujétions imposées par l'accessibilité au site (présence de glissières, fossés, etc.)
100	Prix généraux
102	Installation de chantier léger Ce prix rémunère au forfait, la préparation, l'amenée et repli d'un atelier de travail dit « léger » (fourgon + remorque et / ou engin léger du type broyeur et engins de fauchage et débroussaillage), y compris le nettoyage du chantier. Il sera compté un forfait par commande pour un même périmètre de temps et de lieu. le forfait
103	Installation de chantier lourd Ce prix rémunère au forfait, la préparation, l'amenée et repli d'un atelier de travail dit «lourd» (tracteurs, pelles hydraulique + remorques et engins chargés), y compris le nettoyage du chantier. Il sera compté un forfait par commande pour un même périmètre de temps et de lieu. le forfait
112	Mise à disposition d'une équipe de 3 personnes Dans le cadre d'opérations de nettoyage (ramassage de déchets) de dépendances et abords de chaussées, ce prix rémunère à la journée (durée de 7 heures), la mise a disposition d'une équipe de 3 personnes dont un encadrant. Les plus-values pour travaux de nuit ou we, travaux d'urgence et jours fériés sont applicables à ce prix. la journée
113	Mise à disposition d'une équipe de 4 personnes pour l'atelier de broyage spécifique Dans le cadre d'opérations de travaux de broyage (travaux réalisés suite à un regroupement de bois sur délaissé), ce prix rémunère à la journée (durée 7 heures)), la mise à disposition d'une équipe de 4 personnes dont un encadrant. Les plus-values pour travaux de nuit ou we, travaux d'urgence et jours fériés sont applicables à ce prix. la journée

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
114	Mise à disposition d'une équipe de 5 personnes Dans le cadre d'opérations de nettoyage (ramassage de déchets) de dépendances et abords de chaussées, ce prix rémunère à la journée (durée 7 heures), la mise à disposition d'une équipe de 5 personnes dont un encadrant. Les plus-values pour travaux de nuit ou we, travaux d'urgence et jours fériés sont applicables à ce prix. la journée
115	Dossier des ouvrages exécutés (DOE) Ce prix rémunère, au forfait, l'ensemble des prestations définies au CCTP et mise à la charge du prestataire, pendant la durée contractuelle du marché, conformément à l'article 12,1 du CCAP Le forfait
116	Export pour valorisation des déchets non broyés (en filière adaptée) Ce prix rémunère, à la tonne, l'export en filière dédiée pour la valorisation des déchets non broyés issus des travaux (quelque soit sa nature). La réalisation d'un bordereau de pesée et de suivi des déchets sera à la charge de l'entreprise, la Tonne
117	Export pour valorisation des déchets broyés (en filière adaptée) Ce prix rémunère, à la tonne, l'export en filière dédiée pour la valorisation des déchets broyés issus des travaux (quelque soit sa nature). La réalisation d'un bordereau de pesée et de suivi des déchets sera à la charge de l'entreprise, la Tonne
119	Export des déchets broyés (sur un site DIRNO) Ce prix rémunère, à la tonne, l'export des déchets broyés issus des travaux (quelque soit sa nature) sur un autre site de la DIRNO à une distance de 50km maximum autour du lieu du chantier. la tonne
300	Travaux de débroussaillage Il comprend le matériel, les consommables et la main d'œuvre nécessaire au débroussaillage sur la ou les zones considérées. L'amenée et repli de cet atelier sera rémunéré par le prix 102 « installation de chantier léger » quel que soit le matériel utilisé.

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
301	Débroussaillage ≤ 2 000 m² Ce prix rémunère, au mètre carré, le débroussaillage manuel ou mécanisé d'herbes, de rejets ponctuels, de la ou des zones définies par le représentant du maître d'œuvre. Ce prix est applicable pour des surfaces à traiter inférieures ou égales à 2 000 m² par commande ou par zone. le m²
302	Débroussaillage > 2 000 m² Ce prix rémunère, au mètre carré, le débroussaillage manuel ou mécanisé d'herbes, de rejets ponctuels, de la ou des zones définies par le représentant du maître d'œuvre. Ce prix est applicable pour des surfaces à traiter de plus de 2 000 m² par commande ou par zone. le m²
303	Plus-value pour débroussaillage en talus accessible Ce prix rémunère, au mètre carré la plus-value au prix 301 et 302, le débroussaillage en terrain en pente supérieure à 1/4 mais qui demeurent accessibles à des engins équipés de super épaveuses/broyeurs à marteaux sur long bras (15m). Il comprend le débroussaillage mécanique sur la zone considérée. le m²
304	Plus-value pour débroussaillage en talus non accessible Ce prix rémunère, au mètre carré la plus-value au prix 301 et 302, le débroussaillage en terrain en pente supérieure à 1/4 inaccessibles à des engins courants et obligeant à un débroussaillage manuel ou par engin télécommandé. Il comprend le débroussaillage mécanique sur la zone considérée. le m²
400	Travaux d'élagage et de taille
403	Taille de haie et arbustes Ce prix rémunère au mètre linéaire, la taille de haie sur un nombre de faces et pour une hauteur de haie donnée. Il comprend toutes sujétions de matériel, consommables et main d'œuvre. L'évacuation des branches n'est pas comprise dans ces prix et sera rémunérée par application des prix d'export de la série 100.
403.a	Taille de haie 1 face, hauteur haie <3m y compris évacuation des résidus Ce prix rémunère au mètre linéaire, la taille de haie sur une face, pour une hauteur de haie de moins de 5m. le ml
403.b	Taille de haie 2 faces, hauteur haie <3m y compris évacuation des résidus Ce prix rémunère au mètre linéaire, la taille de haie sur deux faces, pour une hauteur de haie de moins de 3m. le ml

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
403.c	Plus value pour la taille d'une haie d'une hauteur supérieure à 3m < et inférieure à 7m pour 1 face Ce prix rémunère au mètre linéaire, par face, la taille de haie d'une hauteur supérieure à 3 m et jusque 7 m. le ml
403.d	Taille de haie 1 face, avec rabattement à 3m y compris évacuation des résidus Ce prix rémunère au mètre linéaire, la taille de haie sur 1 face latérale et un rabattement à hauteur de 3 m du dessus. le ml
403.e	Taille de haie 2 faces, avec rabattement à 3m y compris évacuation des résidus Ce prix rémunère au mètre linéaire, la taille de haie sur 2 faces latérales et un rabattement à hauteur de 3 m du dessus. le ml
500	Rajeunissement de haie par recépage Ce prix rémunère au mètre linéaire, le recépage de haie pour une largeur de haie donnée. Il comprend toutes sujétions de matériel, consommables et main 'd'œuvre. L'évacuation des branches n'est pas comprise dans ces prix et sera rémunérée par application des prix d'export de la série 100.
501	Rajeunissement de haie par recépage sur largeur de haie > 1m et < 3m y compris évacuation du bois Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la coupe des éléments ligneux mécaniquement à une hauteur de 30 à 50 cm du sol et sur largeur de haie > 1m et < 3 m, (largeur à partir de l'emprise au sol). le ml
502	Rajeunissement de haie par recépage :sur largeur de haie > 3 m y compris évacuation du bois Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la coupe des éléments ligneux mécaniquement à une hauteur de 30 à 50 cm du sol et sur largeur de haie > 3 m,(largeur à partir de l'emprise au sol). le ml
503	Recépage des arbres à une hauteur comprise entre 30 et 50 cm au-dessus du sol, y compris évacuation du bois le ml

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
600	Abattage d'arbres Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage d'arbres de diamètre spécifié dans les prix 401 à 404, le diamètre étant mesuré à 1 mètre au-dessus du sol. <i>(Si litige, le diamètre des arbres s'entendra comme la circonférence de celui ci, divisée par 3,14.)</i> Il comprend : – l'abattage d'arbres, coupés au niveau du sol, – le chargement, l'évacuation des arbres et déchets vers une unité de valorisation et les frais de prise en charge, – le nettoyage complet des chaussées et dépendances de la voie. Ce prix tient compte de la valorisation obligatoire du bois. La rémunération est conditionnée par la fourniture du bordereau de suivi de déchets / bons de pesées affichant clairement la valorisation. Il tient également compte des sujétions imposées par l'accessibilité au site (présence de glissières, fossés, etc.)
601	Dossier de récolement des arbres abattus Ce prix rémunère, forfaitairement à la commande, la constitution et la remise d'un dossier de recollement conforme à l'exécution des travaux d'abattage d'arbres. Les arbres abattus seront répertoriés en coordonnées GPS sur un fichier informatique compatible avec QGIS. le forfait
602.a	Abattage d'arbres de diamètre > 15cm et ≤ 30 cm y compris évacuation du bois à l'unité
602.b	Abattage d'arbres de diamètre >30cm et ≤ 50 cm y compris évacuation du bois à l'unité
602.c	Abattage d'arbres de diamètre >50cm et ≤ 70 cm y compris évacuation du bois à l'unité
602.d	Abattage d'arbres de diamètre >70cm y compris évacuation du bois à l'unité
603.a	Démontage d'arbres de diamètre >15cm et ≤ 30 cm y compris évacuation du bois à l'unité
603.b	Démontage d'arbres de diamètre >30cm et ≤ 50 cm y compris évacuation des résidus à l'unité
603.c	Démontage d'arbres de diamètre > 50cm et ≤ 70 cm y compris évacuation des résidus à l'unité
603.d	Démontage d'arbres de diamètre > 70cm y compris évacuation des résidus à l'unité

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
604	Annelage sur arbres quel que soit le diamètre Ce prix rémunère, à l'unité , l'annelage réalisé sur tout arbre quel que soit son diamètre. à l'unité
605	Plus-value pour travaux en talus Ce prix rémunère la plus-value en pourcentage appliqué aux prix N° 401 à 404, pour des travaux en talus (pente de plus de 1/4). le pourcentage (%)
606	Plus-value, à l'unité d'arbre, appliquée aux prix N°602 à 604 pour un nombre d'abattage d'arbres inférieur ou égal à 5 unités à l'unité
607	Plus-value, à l'unité d'arbre, appliquée aux prix 602 à 604 pour un nombre d'abattage d'arbres supérieur à 5, et inférieur ou égal à 10 unités à l'unité
608	Plus-value, à l'unité d'arbre, appliquée aux prix 602 à 604 pour un nombre d'abattage d'arbres supérieur à 10 unités à l'unité
609	Moins-value, à l'unité d'arbre, appliquée aux prix 602 à 604, pour l'absence d'export de bois à l'unité
700	Essouchage
701	Essouchage avec retrait des souches Ce prix rémunère, à l'unité la retrait par l'enlèvement mécanique de souches en place, quelles que soient les conditions d'exécution et de balisage. Il comprend, conformément au CCTP : - l'essouchage sans déstabilisation du support, - l'évacuation de la souche, - le comblement par de la terre végétale - le régalage du terrain après enlèvement de la souche, - le nettoyage du site, à l'unité
702	Coupe manuelle des souches Ce prix rémunère, à l'unité la coupe manuelle des souches qui se trouvent en TPC ou en rive (type saule ou acacias), en tenant compte des conditions d'exécution et de balisage. Il comprend : - la coupe manuelle des souches, - l'évacuation de la souche, - le régalage du terrain après enlèvement de la souche, - le nettoyage du site, à l'unité
800	Gestion des déchets de coupe

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
801	Broyage réalisé suite à un regroupement de bois sur un délaissé avec évacuation des produits de broyage Ce prix rémunère, au mètre cube, le matériel, consommables et main d'œuvre nécessaire au broyage des produits issus de la coupe d'arbres ou de branchages ayant été réalisée par la DIR NO. Cette prestation est rémunérée au mètre cube constaté contradictoirement avec la DIRNO avant broyage. Cette prestation réalisée sur délaissé n'est pas limitée par des bornes horaires. Le prix comprend la prise en charge de l'ensemble des produits de broyage avec l'évacuation et la complète valorisation obligatoire. le m3
802	Ramassage et évacuation de branches et bois broyés dans un atelier d'élague réalisé par la DIR NO Ce prix rémunère, à la journée le matériel, les consommables et la main d'œuvre nécessaire à l'évacuation et la prise en charge complète (valorisation obligatoire) des produits issus de la coupe d'arbres ou de branchages, ayant été réalisés par la DIR NO. L'atelier devra être adapté en nombre de bennes d'évacuation et en nombre de personnes pour le ramassage. Un linéaire minimum d'1 km sera réalisé par jour. Aucune branche ou bois ne devra rester sur le lieu d'élague chaque journée de travail, de manière à réaliser un balisage qu'une seule fois. Cette prestation est rémunérée à la journée de 7h minimum. à la journée
803	Ramassage et évacuation de branches et bois non broyés dans un atelier d'élague réalisé par la DIR NO Ce prix rémunère, à la journée le matériel, les consommables et la main d'œuvre nécessaire à l'évacuation et la prise en charge complète (valorisation obligatoire) des produits issus de la coupe d'arbres ou de branchages, ayant été réalisés par la DIR NO. L'atelier devra être adapté en nombre de bennes d'évacuation et en nombre de personnes pour le ramassage. Un linéaire minimum d'1 km sera réalisé par jour. Aucune branche ou bois ne devra rester sur le lieu d'élague chaque journée de travail, de manière à réaliser un balisage qu'une seule fois. Cette prestation est rémunérée à la journée de 7h minimum. à la journée
900	Travaux de clôtures de création et entretien des clôtures faunes
902	Préparation et entretien des clôtures
902.a	Débroussaillage autour de la clôture Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le débroussaillage, le broyage sur place des broussailles y compris l'abattage des arbres de diamètre inférieur à 15 cm, le réglage du sol à l'emplacement de la clôture sur une largeur variable de 1 à 3m de part et d'autre de son axe. le ml

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
902.b	Débroussaillage préparation pour l'installation d'une nouvelle clôture Ce prix rémunère, au mètre linéaire carré, le débroussaillage, le broyage sur place des broussailles, y compris l'abattage des arbres de diamètre inférieur à 15 cm sur une largeur variable de 1 à 6 mètres, le réglage du sol à l'emplacement de la clôture pour l'installation de la nouvelle clôture. le ml
902.c	Travaux manuels de dégagement de végétaux dans les clôtures Ce prix s'applique au mètre linéaire de clôture dégagée. Il concerne les différents types de végétaux présents dans une clôture y compris les arbres de diamètre inférieur à 15 cm. le ml
1000	Végétalisation
1000.a	Apport de terre végétale Ce prix rémunère au mètre cube, l'apport de terre végétale pour les travaux d'engazonnement avec l'obligation de fournir une attestation de provenance et de composition de la terre apportée (exemple : fiche du produit). le m3
1000.b	Engazonnement Ce prix rémunère, au mètre carré, la préparation de la surface à engazonner, la fourniture de gazon (spécial adapté à tous types de terrains) y compris la main d'œuvre.. le m²
1000.d	Engazonnement alternatif – de type mellifère Ce prix rémunère au mètre carré, la préparation de la surface à engazonner, la fourniture des semences (selon le sol adapté) de mélange type <u>forme sauvage</u> (d'Anthyllis vulneraria*, Bellis perennis*, Festuca rubra, Lotus corniculatus, Medicago lupulina, Orignum vulgare*, Thymus vulgaris*, Trifolium repens ,) y compris la main d'oeuvre. le m²
1100	Plantation d'arbres Cette prestation sera réalisée sous balisage, une journée de balisage permettra de travailler 6h minimum.
1101	Fourniture et plantation d' <i>Alnus glutinosa</i> - (aulne glutineux - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'Aulne d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
1102	Fourniture et plantation d'<i>Acer campestre</i> (érable champêtre - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'Érable champêtre d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1103	Fourniture et plantation d'<i>Acer platanoïde</i> (érable plane - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'Érable plane d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1104	Fourniture et plantation de <i>Castanea stiva</i> (châtaignier - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Châtaignier d'une hauteur de 70cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1105	Fourniture et plantation de <i>Carpinus betulus</i> (charme commun - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Charme commun d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1106	Fourniture et plantation de <i>Corylus avellana</i> – (noisetier commun - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Corylus Avellana d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
1107	Fourniture et plantation de <i>Falgun sylvatica</i> - (hêtre - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Falgun sylvatica</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1108	Fourniture et plantation de <i>Juglans regia</i> – (noyer commun - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Juglans regia</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1109	Fourniture et plantation de <i>Prunus avium</i> - (merisier - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Prunus avium</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1110	Fourniture et plantation d'<i>Ulmus minor</i> – (orme champêtre - (hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'<i>Ulmus minor</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1111	Fourniture et plantation d'<i>Ulmus lutece nanguen</i> – (orme résistant lutèce - (hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'<i>Ulmus lutece nanguen</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
1112	Fourniture et plantation de <i>Salix cinerea</i> – (saule cendré - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Salix cinerea</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1113	Fourniture et plantation de <i>Salix caprea</i> – (saule marsault - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Salix caprea</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1114	Fourniture et plantation de <i>Sorbus aucuparia</i> - (sorbier des oiseleurs - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Sorbus aucuparia</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1115	Fourniture et plantation de <i>Tilia cordata</i> (tilleul à petites feuilles - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de <i>Tilia cordata</i> d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité
1116	Moins-value pour fourniture d'un arbre en cépée Ce prix en moins-value s'applique en pourcentage sur la fourniture d'une arbre en cépée. Elle s'applique sur tous les prix de 902 à 919. le pourcentage (%)

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
1117	Garantie de l'entretien de confortement pendant 3 ans et remplacement de l'arbre à 2 ans selon l'état Ce prix rémunère, à l'unité d'arbre, l'entretien nécessaire pendant 3 ans pour garantir l'état sanitaire et la croissance normale de l'arbre arbuste. Il comprend : • Le désherbage manuel des cuvettes de plantation • La remise en état du paillage si besoin • L'entretien des tuteurs et attaches • L'entretien des filets anti-rongeurs • La taille de formation si nécessaire • Le nettoyage général • La surveillance de la présence éventuelle d'Espèces Exotiques Envahissantes qui seront signalées et supprimées le cas échéant. Ce prix rémunère également l'évacuation des végétaux défectueux, par l'entreprise pendant la période de garantie. à l'unité
1200	Plantation d'arbustes Cette prestation sera réalisée sous balisage, une journée de balisage permettra de travailler 6h minimum.
1201	Fourniture et plantation d' <i>Amelanchier ovalis</i> – (amélanchier commun - hauteur minimum 70 cm) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'Amélanchier commun d'une hauteur de 70 cm minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité
1202	Fourniture et plantation de <i>Cornus mas</i> – (cornouiller mâle – touffe de 40/60) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Cornouiller mâle en touffe de 40/60 minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité
1203	Fourniture et plantation de <i>Cornus sanguinea</i> – (cornouiller mâle ou cornouiller sanguin – touffe 40/60) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Cornouiller sanguin en touffe de 40/60 minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité
1204	Fourniture et plantation de <i>Crataegus monogyna</i> (aubépine – touffe de 40/60) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture d'Aubépine en touffe de 40/60 minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
1205	Fourniture et plantation de <i>Ligustrum vulgare</i> (troène des bois – touffe de 40/60) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Troène des bois en touffe de 40/60 minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité
1206	Fourniture et plantation de <i>Prunus spinosa</i> – (prunellier – touffe de 40/60) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Prunus Spinosa en touffe de 40/60 minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité
1207	Fourniture et plantation de <i>Rosa Canina</i> – (églantier – touffe de 40/60) Ce prix comprend, à l'unité, la fourniture de Rosa Canina en touffe de 40/60 minimum, la préparation du terrain avec le creusement et l'apport de terreau éventuel, la plantation et l'entretien initial. à l'unité
1208	Garantie de l'entretien de confortement pendant 2 ans et remplacement de l'arbuste à 2 ans selon l'état : Ce prix rémunère, à l'unité d'arbre, l'entretien nécessaire pendant 3 ans pour garantir l'état sanitaire et la croissance normale de l'arbre arbuste. Il comprend : • Le désherbage manuel des cuvettes de plantation • La remise en état du paillage si besoin • L'entretien des tuteurs et attaches • L'entretien des filets anti-rongeurs • La taille de formation si nécessaire • Le nettoyage général • La surveillance de la présence éventuelle d'Espèces Exotiques Envahissantes qui seront signalées et supprimées le cas échéant. Ce prix rémunère également l'évacuation des végétaux défectueux, par l'entreprise pendant la période de garantie. à l'unité
1300	Travaux de paillage
1301	Fourniture et mis en place de paillage sur une épaisseur de 10 cm au pied des arbres Ce prix rémunère à l'unité d'arbre la fourniture et la mise en œuvre de paillage sur une surface de 1 m² minimum et sur une épaisseur de 10 cm. Ce prix comprend également la fourniture et la pose de tuteur tripode en châtaignier adapté pour cette hauteur d'arbre. à l'unité

Numéro de prix	Descriptif des prestations et prix unitaire hors T.V.A.
1302	Fourniture et mise en place de paillage individuel biodégradable tissé, toutes largeurs au pied des arbres Ce prix rémunère à l'unité d'arbres, la fourniture et la fourniture de paillage en fibres biodégradables (de jute et de bois), 1000g/M² sur l'intégralité de la zone à planter. Il comprend le percement de la plantation des végétaux et la fermeture au pied de chaque plant pour éviter la pousse d'adventices. Ce prix comprend également la fixation du paillage par 3 agrafes métalliques en U en acier galvanisé par m². à l'unité
1400	Protection anti-gibier
1401	Fourniture de protection anti-gibier filet tubulaire Ce prix rémunère, à l'unité (rouleau de 100 m), la mise en place d'une protection contre les animaux, (format de filet en tube de 20 cm de diamètres avec mailles de 20 x20 mm.) à l'unité
1402	Plus-value pour fourniture de protection anti-gibier biodégradable Cette plus-value rémunère, à l'unité, la mise en place d'une protection contre les animaux en matériau biodégradable en lieu et place d'une protection en plastiques. Les tuteurs de maintien et la fixation devront être adaptés pour garantir le maintien de la protection le temps de permettre au sujet de se développer correctement. à l'unité